



Les Universités Lyon 2 (ISERL) et Saint-Louis Bruxelles (CRHIDI) ont décidé de s'associer en vue de l'organisation d'un colloque consacré aux fêtes de précepte et jours chômés du moyen âge au début du XX^e siècle. Cette question du temps sacré, des obligations y liées et de ses implications dans la vie courante, ouvre de nombreuses perspectives de recherches pour l'historien, notamment dans les secteurs de l'histoire du droit et de la pratique judiciaire.

Ce colloque se déroulera en deux temps : le 29 mai 2015 à l'Université Saint-Louis - Bruxelles (salle du conseil) et le 16 octobre 2015 à l'Université Lumières Lyon 2. Vous trouverez ci-dessous le programme ainsi qu'un descriptif du projet. Invitation cordiale à toutes et tous.

Orare aut laborare ?

Fêtes de précepte et jours chômés du moyen âge au début du XX^e siècle

Bruxelles 29 mai 2015 / Lyon 16 octobre 2015

Selon Alphonse Dupront, le temps et l'espace sont les deux catégories essentielles pour aborder les questions religieuses. Si nous avons désormais de nombreuses réflexions sur la géographie sacrée, voire le paysage sacré, le rapport au temps est peu étudié malgré quelques travaux récents.

Dès les premiers siècles, les chrétiens instaurèrent des fêtes en l'honneur du Christ, de la Vierge, des apôtres ou encore des saints. De nombreux conciles généraux ou provinciaux mirent en avant certaines d'entre elles, les imposèrent aux fidèles. Rapidement, leur nombre s'accrut. À côté des fêtes majeures célébrées par toute la chrétienté, des spécificités se firent jour qui privilégièrent notamment des saints régionaux. Les évêques jouèrent un rôle essentiel en imposant des calendriers à l'échelle de leur diocèse. Les fêtes d'obligation, le temps sacré, rythmaient ainsi la vie des fidèles sous l'Ancien Régime. Au nombre d'une trentaine ou d'une quarantaine par an dans la plupart des diocèses, elles ne constituaient pas seulement une réalité religieuse, mais aussi sociale, économique et humaine.

La terminologie et la typologie suscitent d'abord la réflexion. Fêtes de précepte, fêtes d'obligation, fêtes chômées, fêtes majeures, fêtes mineures, demi-fêtes, fêtes à garder, fêtes à dévotion etc. peuvent désigner des pratiques identiques, mais aussi des usages fort variables : obligation d'entendre la messe, interdiction de travailler la journée ou une partie de celle-ci, jeûne, etc.

L'évolution de ces fêtes constitue une autre réalité fondamentale. Quand les calendriers diocésains ont-ils été établis et se sont-ils stabilisés ? Peut-on remarquer l'ajout de nouvelles fêtes au fil du temps ? Mais aussi – et surtout – se pose la question des réductions de ces fêtes. A quelle époque intervinrent-elles ? Certaines régions figurent-elles à l'avant-garde ou d'autres demeurèrent-elles plus attachées aux traditions ?

Ceci amène à s'interroger à propos des raisons de ces réductions. Les critiques furent nombreuses et reposent sur des arguments variés : entrave au travail, perte de revenus pour l'Etat, désordre, immoralité qu'entraînent les jours chômés, etc. Il faut examiner également l'origine des critiques et des réformes menées dès le moyen âge, mais surtout à l'époque moderne et singulièrement au XVIII^e siècle : fidèles, philosophes, économistes, autorités civiles, autorités ecclésiastiques ? Souvent la réponse est complexe et résulte d'une conjonction de motivations et d'intervenants. En lien, se fait jour la question de la portée des mesures prises (diocèses, états, catholicité ?) et du poids des frontières ecclésiastiques, mais aussi politiques.

La période révolutionnaire va balayer ce calendrier et instaurer de nouveaux repères festifs. Le début du XIX^e siècle va marquer à la fois un renouveau et un tournant radical pour ces fêtes. Calendriers ecclésiastique et civil sont maintenant bien séparés. Mais ce dernier intégrera nombre d'anciennes fêtes religieuses, sans – il va sans dire – que plus aucune obligation culturelle ni sens sacré n'y soient associés. Mais que choisit-on de conserver et, à l'inverse, d'éliminer, dans une perspective cette fois de « jours de congé ». Quels furent les arbitrages ? Se pose également la question de l'évolution de ces fêtes et de leur perception au regard du contexte de 1905 et des lois françaises de séparation entre l'Eglise et l'Etat.

Acteurs multiples, mais aussi ressentis multiples, tant au regard des fêtes et des obligations qu'elles sous-tendent que des réformes. On pense en premier lieu aux fidèles et plus largement aux individus. Quelles furent ensuite les attitudes du clergé paroissial, des autorités ecclésiastiques, mais aussi du Saint-Siège ? Les milieux jansénistes adoptèrent-ils des positions spécifiques ? On rejoint ainsi la question du respect et du contrôle des obligations liées à ces fêtes religieuses, qui traduit un état d'esprit révélateur des conceptions par rapport aux devoirs du chrétien et à la dévotion, mais également par rapport aux règles sociétales.

Qu'il s'agisse des origines, de la situation médiévale et du début des temps modernes, de l'époque phare de la réduction des fêtes au XVIII^e siècle ou encore de leur destin jusqu'aux premières années du XX^e siècle, les fêtes seront abordées en tant que réalité pour les fidèles. Cela inclut, bien entendu, les influences exercées par les autorités civiles et le clergé séculier, mais aussi régulier dans la mesure où celui-ci intervint dans les pratiques du « peuple de Dieu ».

En s'ouvrant largement à l'espace catholique européen, ce colloque vise à mettre en évidence les différences régionales et à insister sur les grandes pulsations qui caractérisent près de quinze siècles d'histoire religieuse.

Ph. Martin

Ph. Desmette

Comité scientifique : Catherine Vincent (Paris Ouest Nanterre La Défense) ; Paola Vismara (Università degli studi di Milano), Christian Sorrel (Lyon 2), Philippe Martin (Lyon 2), Silvia Mostaccio (Université catholique de Louvain), Philippe Desmette (Saint-Louis Bruxelles).

**Ce colloque bénéficie du soutien financier du
Fonds National de la Recherche Scientifique**

29 mai 2015. Université Saint-Louis – Bruxelles

9 h

Introduction

9 h 15

Bruno Dumézil (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

L'instauration du dimanche comme jour chômé. Etude comparative dans l'espace européen

9 h 40

Charles Mériaux (Lille 3)

Jours chômés et fêtes dans le monde franc (VI^e – XI^e siècles)

10 h 05

Discussion

10 h 35

Catherine Vincent (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Fixer, respecter et critiquer les fêtes de précepte au Moyen Âge: enjeux doctrinaux, pastoraux et sociaux

11 h 00

Alain Cabantous (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)

Un calendrier à l'épreuve. Dimanches et jours fériés en Angleterre (fin XVI^e -XVII^e siècles)

11 h 30

Discussion

13 h 45

Philippe Martin (Université Lumières Lyon 2)

Assister à la messe : obligation ou geste de piété ?

14 h 10

Philippe Moulis (Université Paris 13)

Prélats jansénistes et calendriers diocésains dans la France septentrionale

14 h 35

Discussion

15 h 05

Gaël Rideau (Université d'Orléans)

La fête processionnelle en France au XVIII^e siècle entre dévotion et police

15 h 30

Philippe Desmette (Université Saint-Louis Bruxelles)

Les réformes des fêtes de précepte dans les Pays-Bas au XVIII^e siècle

15 h 55

Discussion

16 h 20

Silvia Mostaccio (Université catholique de Louvain)

Conclusions

16 octobre 2015, Université Lumières Lyon 2 (Programme provisoire)

Lionel Obadia (Université Lyon 2)

Titre à préciser

Christine Barralis (Université de Lorraine)

Les normes diocésaines et provinciales relatives aux fêtes de précepte dans la France septentrionale au XV^e siècle

Nicolas Guyard (Université Lyon 2)

Titre à préciser

Nicolas Simon (Université Saint-Louis Bruxelles)

Légiférer autour du temps libre dans les Pays-Bas espagnols au XVI^e siècle

Christophe Duhamelle (Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Paris)

La fête de Pâques, sa fixation et son observance dans le Saint-Empire à l'époque moderne

Yves Krumenacker (Université Lyon 3)

Titre à préciser

Marco Rochini (Università degli studi di Milano)

Le débat sur la réduction des fêtes religieuses en Italie au XVIII^e siècle et le cas Guadagnini

Jacqueline Lalouette (Université Lille 3)

Titre à préciser

Pierre-Olivier de Broux (Université Saint-Louis Bruxelles)
et

Florence Maertens (Université Saint-Louis Bruxelles)

Jours fériés et fêtes religieuses en Belgique au XIX^e siècle

Christian Sorrel (Université Lumières Lyon 2)

L'encyclopédie Migne : une vision particulière de la fête

Nicolas Champs (Université Bordeaux 3)

Une fête des morts dans l'Eglise réformée. Combats et débats dans le protestantisme français à l'aube du XX^e siècle

Vincent Petit (Université de Besançon)

Calendrier légal contre temps liturgique ? Célébrer la messe pour le peuple de Benoît XIV à Pie IX

Silvia Mostaccio (Université catholique de Louvain)

Conclusions

